

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Amboise (37400)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Notre objectif, qui est un des éléments prioritaires de la transition écologique que nous portons, c'est de créer un réseau de pistes cyclables qui soit attractif, sécurisé et continu sur l'ensemble de la ville, et même au-delà.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Nous voulons permettre à tous les habitants de se déplacer plus facilement, en sécurité, en transports collectifs, en deux roues ou à pieds, afin de limiter le recours à la voiture, dont la place en ville doit diminuer. Cela implique précisément la mise en œuvre d'un "plan vélo" décliné en plusieurs mesures. La première sera la réalisation d'un schéma directeur des voies cyclables.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Franck Perronin (Réinventons demain)

J'espère être cette personne référente, du moins, je suis motivé pour !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

La madame ou le monsieur vélo devra être légitimé dans son action au sein de l'exécutif pour qu'il ne s'agisse pas d'un gadget. Il s'agira donc probablement d'une ou d'un adjoint au Maire, avec la délégation qui va avec.

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Quai du général de Gaulle, Pont du Maréchal Leclerc, Rue Bretonneau, Avenue Léonard de Vinci, Rue de Blois...

Les points noirs du baromètre 2019 se trouvent ici : <https://carto.parlons-velo.fr/?c=37003>

Franck Perronin (Réinventons demain)

Le Collectif Cycliste 37 a fait, depuis plus de 20 ans, de multiples propositions restées systématiquement lettre morte. Notre objectif est d'avoir enfin quelque chose de cohérent qui soit mis en place, "rapidement".

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Proposer dans notre projet

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

C'est un véritable défi dans une commune comme la nôtre mais nous le relevons ! Cela peut impliquer la remise en cause du double sens actuel de certaines rues ou encore la suppression de certains espaces de stationnement. La séparation physique de la voie cyclable de la voie automobile est nécessaire mais elle peut être refusée par l'Architecte des bâtiments de France qui a, sur certaines parties de la ville, un avis qui doit être respecté comme "avis conforme" : nous avons essuyé un refus complet de tout séparateur physique pour l'aménagement des ponts Leclerc, par exemple.

Par ailleurs, nous avons construit un projet intercommunal qui prévoit aussi de travailler à la mise en place de ce type de liaisons entre les communes du territoire. Ce projet communautaire intègre la requalification de la Boitardière dont l'un des axes est la création de cheminements piétons/vélos dans cette zone qui n'a été pensée depuis sa création que pour les véhicules motorisés (hormis l'extension en cours à l'ouest qui prévoit ces cheminements).

Action n°4

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. La rue Bretonneau est un très bel exemple : depuis qu'elle a été fermée pour chantiers, les piétons et cyclistes sont de plus en plus nombreux à l'emprunter et la traversée du Pont du Maréchal Leclerc se fait de façon bien plus paisible à vélo. Réduire la circulation sur ces axes centraux permettrait donc de réduire le transit qui passe par le pont du Maréchal Leclerc et favoriserait les déplacements doux, en toute sécurité.

Franck Perronin (Réinventons demain)

L'objectif est en effet de mettre en sens unique certaines rues afin de libérer de la chaussée qui serait alors réservée de manière distincte aux cyclistes.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Sur le principe, on ne peut qu'être pour mais cela demande de la concertation. En effet, une mise en sens unique génère (on l'observe) d'une part un phénomène de vitesse accrue de certains automobilistes et d'autre part un report du trafic sur d'autres voies. L'exemple de la rue Bretonneau doit être pondéré par les impacts de la fermeture sur la rue Saint-Denis, la rue du Commandant Tulasne, l'avenue de Chanteloup, l'avenue des Montils, la rue de Mosny, la rue du Cardinal Georges d'Amboise, etc... en responsabilité, nous devons aussi penser aux habitants de ces secteurs. C'est aussi pour cela que le défi est immense !

Ensuite, il faut parvenir à faire respecter les arrêtés d'interdiction de transit de certains véhicules : à l'ère du GPS, les panneaux indicateurs sont devenus désuets pour certains qui cherchent souvent à aller au plus court... ce sont donc aussi des transformations physiques des voies qu'il faut prévoir pour que l'interdiction ou la limitation ne soit pas vaine.

Cependant et malgré toutes ces difficultés... il faudra bien faire de la place aux cyclistes en "mangeant" une partie des largeurs de voie pour que ces espaces soient sécurisés. Sur certains axes, l'hypothèse de sens uniques est la seule envisageable.

Action n°5

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Bien volontiers, mais c'est de quelque chose d'une toute autre ampleur dont Amboise a besoin, que ce soit pour ses habitants comme pour ses touristes.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Avec un bémol : ce ne peut pas être une mesure isolée, ni même la première à prendre : il faut en effet que cela puisse se faire en sécurité pour les cyclistes eux-mêmes. Il y a tout un travail de sensibilisation et, d'une certaine manière, de "mise à niveau" des conducteurs à opérer pour que ces dispositifs soient compris, acceptés, respectés.

Action n°6

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Envisageable

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Mais attention, certaines écoles sont sur des grands axes et nous devons prévoir de ne pas avoir des trop gros bouchons.

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Oui... là où c'est possible !

Le réaménagement effectué devant les écoles Anne de Bretagne / Rabelais Richelieu il y a quelques années a permis de créer un espace de calme en éloignant les voitures. Idem à George Sand. Mais comment faire cela à l'école Paul Louis Courier ?

Notre préférence ira au maintien des personnels communaux chargés de veiller à la sécurité auprès des écoles, avec des formations spécifiques relatives au vélo si nécessaire.

Et aux dispositifs permettant de "casser" la vitesse automobile.

Action n°7

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Pour le stationnement automobiles, mais aussi des cars touristiques.

Franck Perronin (Réinventons demain)

C'est écrit en toutes lettres dans le programme : création de parkings relais en périphérie, sur des zones qui ne sont pas agricoles, et mettre en place des navettes électriques ou à traction animale pour rejoindre le centre ville.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Déjà proposer en 2014

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

C'est l'objet de la nouvelle signalétique qui se déploie depuis un an et encore cette année.

Mais il faut aller au-delà, en créant un parking relais extérieur (sur le site de la Boitardière) couplé à des navettes ramenant les touristes vers le centre-ville.

Plus compliqué pour les bus qui cherchent à accéder au centre-ville pour amener leurs passagers : la réflexion se porte plutôt sur des espaces de dépose / reprise avec, là aussi, des parkings en extérieur de ville le temps des visites.

Action n°8

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Si la Loire à Vélo a permis d'apporter des arceaux au centre-ville, les quartiers périphériques tendent à être oubliés.

Un article de nos voisins tourangeaux : <https://www.cc37.org/pourquoi-il-faut-proscrire-les-supports-de-type-pince-roues-ou-ratelier/>

Franck Perronin (Réinventons demain)

Les arceaux manquent cruellement, dans certains quartiers en effet, mais aussi et surtout en période d'affluence touristique en centre ville.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Abolument, ce sont bien des arceaux que nous déployons dans la ville ces dernières années. Il en reste encore beaucoup à poser, tant dans le centre-ville (pour tenir compte de la montée en charge du cyclotourisme, notamment issu de la Loire à vélo) que dans les quartiers en périphérie et, de façon générale, auprès des équipements publics. Cela aussi est prévu dans notre projet

Action n°9

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Franck Perronin (Réinventons demain)

C'est impératif et fortement demandé, notamment par les touristes qui ne savent où laisser leurs sacs, casques... en sécurité.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

C'est une bonne idée ! Nous allons la mettre à l'étude. Pour les écoles et les équipements publics, on pense plutôt à des arceaux mais il est vrai que cela n'est pas complètement sécurisant. Pour ce qui concerne les touristes, cela doit relever de l'initiative privée, en lien avec les services déjà créés localement par des prestataires (location de vélos, réparations, etc...)

Action n°10

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Bonne idée !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Un premier pas a été fait puisque ces stationnements ont été supprimés à Amboise. L'idée de les équiper de supports à vélos avait été émise : elle est tout à fait pertinente !

Action n°11

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Franck Perronin (Réinventons demain)

C'est envisagé, mais pas pour une livraison en vélo cargo car le cœur de ville est extrêmement réduit et les "diables" semblent suffire.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Sachant que certaines livraisons ne peuvent pas être faites à vélo !

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Pourquoi pas ? Mais cela relève d'abord d'un travail avec les professionnels du centre-ville : pour quels types de transport Est-ce possible ? Quel volume de charge maxi pour un vélo cargo, à partir de quelle base logistique ? ... La réflexion pourrait être portée par la Ville auprès de ces professionnels.

Action n°12

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Franck Perronin (Réinventons demain)

C'est écrit dans le programme !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Sachant que le plan vélo et ville douce devra avoir un impact communautaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

C'est prévu dans notre projet pour Amboise !

Action n°13

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Encourager la création de ces associations.

Franck Perronin (Réinventons demain)

C'est écrit dans le programme (ex: repair café) !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Déjà proposé en 2014

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Nous intégrerons cette réflexion dans la logique de notre "plan vélo" ainsi que dans notre projet de maison des associations, prévu dans notre projet pour Amboise.

Action n°14

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
Une maison du vélo partagée entre les touristes de la Loire à Vélo et les habitants, ouverte à tous et toute l'année, permettrait de réconcilier les Amboisiens avec le vélo.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Ce sera possible, notamment dans la maison de la transition que nous prévoyons de mettre en chantier.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Déjà proposé en 2014 et avec un lieu de consignes pour les touristes

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Ce projet n'a pas été acté dans notre réflexion. Ce projet pourrait cependant être construit avec ces associations mais ne mettons pas le projet tout "ficelé" avant de définir les buts et objectifs à atteindre, ainsi que les moyens à y mettre ! Peut-être à penser dans une logique plus large de lieu ressource "mobilité".

Action n°15

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Bonne idée !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Oui avec un apprentissage du code de la route dans les écoles

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Bonne idée ! A coupler avec l'intervention de professionnels et/ou d'éducateurs, animateurs.

Action n°16

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Comme citoyen, c'est déjà le cas au quotidien pour nombre des membres de la liste.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

C'est déjà mon cas en tant qu'élue, car je n'utilise la voiture qu'en covoiturage.

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

C'est le cas pour beaucoup de mes colistiers qui vivent la ville à vélo et ont nourri notre projet de leurs expériences.

Action n°17

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Franck Perronin (Réinventons demain)

Excellentes idées auxquelles nous n'avions pas pensé !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Mais plusieurs propositions ne dépendent pas des services de la ville

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Cela pourrait utilement compléter la flotte de voitures électriques, scooter électrique et vélos électriques. Besoin à indentifier au préalable pour que cette bonne idée ne reste pas au garage !!

Action n°18

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

La question avait déjà été posée aux parents d'élèves mais il n'y a pas encore de suite.

Franck Perronin (Réinventons demain)

C'est écrit dans le programme !

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

C'est en cours dans plusieurs écoles. Etude menée en 2019, premiers tracés proposés. Cela doit aboutir à une expérimentation avant l'été.

Action n°19

Créer une "fête du vélo". Il existe déjà la nuit des rois : pourquoi pas associer le vélo du quotidien à cette fête et faire une journée sans voiture ?

Franck Perronin (Réinventons demain)

Bonne idée, mais nous l'avons prévue accolée à une fête de la Loire, afin de promouvoir notre patrimoine environnemental.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Oui : cette fête est prévue dans notre projet !

Action n°20

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Franck Perronin (Réinventons demain)

Oh que oui !!!

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Oui mais le vélo doit aussi au maximum stationner sur ses espaces réservés

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Oui, bien évidemment, c'est déjà le cas... mais le tarif à 135 € l'infraction n'effraie pas tout le monde ! Là aussi, il y a un travail de sensibilisation à réaliser !

Commentaires généraux**Franck Perronin (Réinventons demain)**

Militant associatif et/ou adhérent d'associations telles que le CC37 depuis pas mal d'années, ce sujet me tient à cœur. Mais si j'en suis le modeste porte parole, tout ce qui est écrit dans le programme porte la patte d'une équipe qui, après concertation, est particulièrement déterminée à rendre la (circulation en) ville plus apaisée et conviviale.

Thierry Boutard (Ensemble, agissons pour Amboise)

Pas de commentaire

Brice Ravier (Pluralisme et Solidarité)

Le "cyclabilité" de la ville est un axe fort de notre projet, de façon transversale.

C'est un chantier qui est lourd mais qui sera pour nous prioritaire.

Nous voulons vraiment parvenir à proposer des alternatives à la voiture : accessibles, faciles, sécurisées